



Réaction du CEO et du Conseil d'administration de Mithra suite aux articles parus dans la presse belge

Liège, Belgique, 23 janvier 2020 – À la suite de publications parues dans la presse ce mercredi 22 janvier 2020 concernant une prétendue infraction de délit d'initié imputée à M. François Fornieri, CEO de Mithra, ce dernier conteste avec vigueur toute participation à une quelconque infraction et regrette vivement le préjudice causé par cette prétendue information à la société Mithra (Euronext Brussels: MITRA) dédiée à la santé féminine.

« Je réfute vivement avoir commis une infraction et avoir donné la moindre information privilégiée à une personne externe à Mithra. Je regrette profondément l'impact certain que ces sorties médiatiques, qui violent le secret de l'instruction, ont sur une société cotée en bourse en plein développement comme Mithra. Je me tiens évidemment à disposition des autorités compétentes et répondrai en toute transparence à leurs demandes éventuelles. Laissons-les faire leur travail d'enquête en toute sérénité », déclare François Fornieri.

Le conseil d'administration de Mithra, présidé par Marc Coucke, a lui aussi réagi *« en réitérant toute sa confiance à son CEO et en lui demandant expressément de poursuivre sa mission de CEO et de mener à bien la stratégie du groupe comme il l'a toujours fait. Les membres du conseil d'administration réaffirment leur plein engagement dans Mithra, l'une des plus importantes sociétés biotech belges, et leur ferme volonté de suivre scrupuleusement les pratiques de bonne gouvernance. »*

Pour plus d'information, merci de contacter :

Alexandra Deschner (IRO) : +32 490 58 35 23 - investorrelations@mithra.com

Maud Vanderthommen (Presse) : +32 473 58 61 04 – press@mithra.com

A propos de Mithra

Mithra (Euronext : MITRA) est une société biotech belge qui s'engage à transformer le secteur de la santé féminine en proposant des alternatives innovantes, en particulier dans les domaines de la contraception et de la ménopause. L'objectif de Mithra est de développer des produits qui répondent aux besoins des femmes à chaque étape de leur vie, tant en matière d'efficacité que de sécurité et de confort d'utilisation. Ses trois produits candidats phares sont basés sur l'Estetrol (E4), un œstrogène natif unique : Estelle®, une nouvelle ère en contraception orale, PeriNesta®, le premier traitement oral complet pour la périménopause, et Donesta®, un traitement hormonal de nouvelle génération. Mithra développe et produit également des solutions thérapeutiques complexes dans les domaines de la contraception, de la ménopause et des cancers hormono-dépendant. Elle offre à ses partenaires un éventail complet de services en matière de recherche, de développement et de production au sein de sa plateforme Mithra CDMO. Active dans plus de 85 pays dans le monde, Mithra compte quelque 250 collaborateurs et est basée à Liège, Belgique. www.mithra.com

Information importante

Ce communiqué contient des déclarations qui sont ou sont susceptibles d'être des « déclarations prospectives ». Ces déclarations prospectives peuvent être identifiées par le recours à une terminologie prospective, comprenant des mots tels que « croit », « estime », « prévoit », « s'attend à », « a l'intention de », « pourrait », « peut », « projette », « poursuit », « en cours », « potentiel », « vise », « cherche à » ou « devrait » et comprennent également des déclarations de la Société concernant les résultats escomptés de sa stratégie. De leur nature, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et les lecteurs sont avertis du fait qu'elles ne constituent pas des garanties de résultats futurs. Les résultats effectifs de la Société peuvent différer sensiblement de ceux prédits par les déclarations prospectives. La Société ne s'engage pas à réviser ou mettre à jour publiquement les déclarations prospectives, sauf dans la mesure où la loi l'exige.